



Droit en cas divorce puis remariage

Par **jarto**, le **01/08/2008 à 08:05**

Bonjour,rnrnJe sollicite votre assistance. Je suis divorcée depuis sept.2007 de mon ex-mari avec qui j'ai eu 2 fils aujourd'hui majeur. Mon ex-mari m'a laissée les biens (voiture + maison). Nous ne sommes pas passé devant le notaire. Il se remarie en sept. prochain.rnSa future compagne et ses 2 filles majeures auront-elles droit à une part sur ces biens ? rnJe vous remercie par avance dans l'attente de vous lire.

Par **Visiteur**, le **01/08/2008 à 18:00**

Bonsoir,rnSi cela faisait partie du jugement de divorce, ces biens ont dû être mis à votre nom, il n'y a donc aucun problème.